



3^{ème} Open Rapide d'Échecs Bourgoin-Jallieu

Dimanche 15 Septembre 2019

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : GENERALITES

- Le club d'échecs « La Dame Blanche » organise le 15 septembre 2019 le 3^{ème} Open rapide d'Échecs à la Halle Grenette à Bourgoin-Jallieu.
- Le tournoi est ouvert à tout joueur régulièrement licencié pour la saison en cours et aux personnes certifiant prendre leur licence pour la saison 2019/2020 ; il est réservé aux joueurs ayant un classement elo inférieur à 1500 points.

Article 2 : REGLES DU JEU

- Les règles du jeu sont celles adoptées lors du 88^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goy nuk (Antalya, Turquie).
- C'est l'article A.4 de l'annexe aux règles du jeu qui s'applique.
- L'annexe G.4 des fins de parties au KO ne s'applique pas, mais G.5 indique : « Un joueur peut réclamer la nulle lorsqu'il a moins de deux minutes à sa pendule et avant que son drapeau ne tombe ... »
- « article 7.5.5 Après l'application de l'Article 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3 ou 7.5.4, pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera deux minutes supplémentaires à son adversaire ; pour le second coup illégal achevé par le même joueur l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur. Cependant, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux. »

Article 3 : HOMOLOGATION

- Ce tournoi est homologué par la Fédération des Echecs (FFE), il se déroule en 7 rondes à la cadence de 15 min KO.
- Les appariements se font au système Suisse à l'aide du logiciel « Papi 3.3.6 » conçu par Erick MOURET.

Article 4 : DEROULEMENT DES RONDES

- Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante et sera exclu du tournoi.
- À la fin de chaque partie, le gagnant (ou les Blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat à la table de marque. L'autre joueur remet les pièces en place.

Article 5 : HORAIRES

- Les formalités d'inscription se poursuivront sur place le dimanche 15 septembre 2019 jusqu'à 9h30. Tout joueur inscrit ayant acquitté son droit d'inscription et fait contrôler sa licence, sera apparié pour la 1ère ronde.
- La 1ère ronde débutera à 9h45min.
- La remise des prix se déroulera à partir de 17 heures le dimanche 15 septembre 2019.

Article 6 : DROITS D'INSCRIPTION

- Adultes : 8 €
- Jeunes : 4 €

Article 7 : CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

- Des prix en nature seront distribués.
- Le classement sera établi selon le total des points de partie et le départage se fera au Buchholz et la Performance.
- Les récompenses seront remises uniquement aux personnes présentes, le dimanche 15 septembre 2019 à 17 heures, au cours de la cérémonie de clôture.

Article 8 : RAPPELS DISCIPLINAIRES

L'arbitre dans l'exercice de sa fonction qui aurait un doute sérieux sur le comportement d'un joueur peut demander à celui-ci de démontrer son honnêteté (par exemple en vidant ses poches, en ouvrant sa sacoche, en montrant sa cravate ou découvrant ses oreilles). Le refus d'obtempérer sera sanctionné aussitôt par l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : NOM DE L'ARBITRE

L'arbitre principal est Patrick LOUISTISSERAND (Arbitre Fédéral Open 2). Il sera assisté de Xavier SAVARY, arbitre stagiaire.

Article 10 : ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

Tous les participants s'engagent à respecter le présent Règlement Intérieur.

Bourgoin-Jallieu, le 31 août 2019

Serge COLIN
L'organisateur

Patrick LOUISTISSERAND
Arbitre Principal